

L'art de guérir en Mésopotamie ancienne *

par le docteur Gérard DUCABLE **

Stupéfait des rites étranges, qui entouraient, il y a 25 siècles, à Babylone le traitement des malades, Hérodote concluait hâtivement que les peuples de Mésopotamie n'avaient pas de médecine. Ce jugement sévère n'est plus aujourd'hui partagé. Les fouilles ont mis à jour, en effet, des tablettes d'argiles, donnant la composition d'onguents, de décoctions et de suspensions buvables et qui apportent la preuve indiscutable de l'existence d'un art de guérir. Certaines remontent à la période de Naran-Sin (— 2250) et constituent les premiers documents médicaux connus de l'humanité, bien antérieurs notamment aux papyrus égyptiens qu'ils précèdent, dans le temps, de plus d'un millénaire.

Des médecins-prêtres

Le corps médical était issu de la classe des prêtres et faisait partie des fonctionnaires des palais et des temples : exorcistes, voyants, astrologues et observateurs d'oiseaux, qui prêtaient serment le 16^e jour du mois de Nissan, c'est-à-dire à l'équinoxe de printemps. Un compendium médical, retrouvé à Ninive, précise de façon très complète l'organisation de la profession.

Au sommet de la hiérarchie est le médecin-Azu (celui qui connaît l'eau), parfois nommé aussi Iazu (celui qui connaît l'huile). Leur méthode de diagnostic se rattache, en effet, à la « Lécanomancie » ou art de tirer un pronostic de l'observation d'une goutte d'huile se déplaçant sur la surface de l'eau. Peu nombreux, ils bénéficiaient d'une haute position sociale et se succédaient, semble-t-il, de père en fils dans leurs fonctions, comme Makur-Marduk à Sin-Ashari. La considération attachée à cette classe de médecins se résume dans le terme *Azu gallutu* ou art suprême de la médecine. Prêtres de la déesse Gula (« la dame qui fait revivre les morts ») et de son époux Ninurta, les médecins échappaient d'ailleurs à la plupart des dispositions

* Communication présentée à la séance du 20 février 1982 de la Société française d'histoire de la médecine.

** Le Mesnil - Isneauville, 76230 Bois-Guillaume.

du Code d'Hammourabi, par lequel le roi, en 1726, avait voulu régler toutes les activités du pays.

Il n'en était pas de même pour les catégories considérées comme inférieures. Les articles 215 à 217 du Code d'Hammourabi traitent ainsi de la pratique de la chirurgie, allant jusqu'à préciser le montant des honoraires : « Si un médecin-opérateur a traité un homme d'une plaie grave avec le poinçon d'argent et guéri l'homme, s'il a ouvert la taie d'un homme avec le poinçon de bronze et guéri l'homme, il recevra 10 sicles d'argent, deux sicles seulement s'il s'agit d'un esclave ». Dans les articles suivants sont même dressés des barèmes d'invalidité. En outre, à la première injonction, le chirurgien était tenu de révéler au roi tout ce qu'il pouvait savoir et apprendre de ses patients.

La transmission du savoir se faisait de manière initiatique, selon la formule « Que celui qui sait instruisse celui qui sait et que celui qui ne sait pas ne lise pas ». Des aides-mémoires, des nomenclatures servaient à cet apprentissage et, au XVIII^e siècle avant notre ère, il semble bien que Nippur possédait une véritable école de médecine.

Le caducée, emblème du dieu-médecin, Nin-Gish-Zidda est déjà retrouvé à Suher ; la baguette du mage traçant le cercle des Forces obscures, qu'il s'agit d'utiliser et non de contrarier. Car la mission du médecin est d'abord de conjurer le monde néfaste et son art consiste, en premier lieu, à le bien connaître. Avec une grande minutie et un acharnement sans fin, les Babyloniens s'attachèrent notamment à déchiffrer les signes que le dieu Marduk écrivait pour chacun sur les tablettes du destin.

Ils imaginaient, en effet, un riche réseau de correspondances entre le Ciel et la Terre. Les grandes divinités étaient à l'origine des cycles regroupant les astres, les animaux, les faits naturels : ce qui explique la relation que les mages cherchaient à établir entre le mouvement des astres et les activités humaines. La maladie, étape malheureuse dans le déroulement de la vie individuelle, ne pouvait donc pas échapper à cette spéculation astrologique et représentait un désordre dans l'harmonie cosmique, qu'il fallait avec soin rechercher (péché, malédiction...).

Lorsqu'un Babylonien tombait malade

Lorsqu'un Babylonien tombait malade, le médecin devait avant tout examiner l'ambiance surnaturelle dans laquelle se déroulait la maladie, pour savoir s'il s'agissait d'une vengeance des dieux, de l'action des démons qui, tels Ekimu ou Dibarra, propageaient les épidémies, ou alors les maléfices d'une sorcière « qu'il fallait lier avec des cordes, enfermer dans une cage, emprisonner dans un filet... ».

Lors de la consultation, l'exorciste était souvent l'associé du médecin, et vraisemblablement s'y substituait, lorsqu'il n'était pas question de déranger un personnage aussi important. Le consultant n'allait chez son malade que si le jour était jugé faste. Il arrivait muni d'une trousse de cuir, contenant ses instruments de bronze ou d'argent et était assisté d'un scribe. Un cochon

noir traversant le chemin, un vol d'oiseaux croisant dans le ciel par la gauche étaient de fâcheux pronostics.

A la recherche de « cette ambiance de la maladie », l'Azû interrogeait le lit ou la chaise, essayant de trouver quelque analogie avec les faits anciens codifiés par les scribes. Le malade devait lui-même rechercher dans son comportement ce qui avait pu déplaire aux dieux, se répétant des interrogations sans réponses, « Le péché que j'ai commis, je ne le connais pas ». Parfois la faute était évidente, « il avait eu commerce avec la femme de son voisin », ou avait trait à son manque de caractère, « il avait dit non au lieu de oui ». Mais pouvait-il encore, terrassé par le mal, se rappeler « le jour où il avait marché dans l'eau sale ou regarder une jeune fille qui n'avait pas les mains lavées ». Car, il n'en fallait pas plus pour outrager sérieusement le dieu Marduk.

L'interrogatoire était implacable ; les rêves mêmes étaient analysés avec toute la subtilité orientale (oniromancie).

Le diagnostic

Mais le médecin n'en restait pas là. Il savait examiner le malade, notant le pouls, la température, la coloration des téguments et même son état d'agitation. Ce qui lui permettait de bien reconnaître certaines affections. « Si le corps de l'homme est jaune, jaune est sa face ; c'est le mal jaune », c'est-à-dire un dérèglement biliaire. En décrivant le « Bushanu », maladie fétide, entraînant la tuméfaction des gencives, la perte des dents, les tablettes d'argile nous livrent la première description du scorbut. Son remède (Bushanu-raisin frais) n'a d'ailleurs pas varié depuis dans son principe.

Bien avant Hippocrate, les Babyloniens se sont penchés sur le tableau impressionnant de l'épilepsie et ont décrit l'« aura » (phénomène hallucinatoire) précédant la crise, les sensations bizarres (Zuqqutu) assaillant le malade qui s'affaisse en poussant « Uaaï », le premier cri daté de l'Histoire médicale.

La pratique chirurgicale était, elle aussi, très au point, comme en témoigne ce qu'écrivait au roi un certain Arad-Nanaï (— 800) : « En ce qui concerne le patient qui saigne du nez, le Badmugi (le chambellan) m'a dit qu'une hémorragie avait eu lieu hier soir (le pansement du malade constitue, il faut le dire, une faute chirurgicale, étant en effet ajusté sur les narines, de sorte qu'il arrête la respiration sans empêcher l'hémorragie par l'arrière-bouche). Fais donc tamponner le nez, l'air ne pourra plus y pénétrer et l'hémorragie cessera ». Le tamponnement postérieur, préconisé ici, est d'ailleurs toujours en usage chez les O.R.L. contemporains...

Très attirés par la spéculation des nombres, les Babyloniens conçurent une arithmétique des fièvres : « Si ayant été malade six jours il va mieux au cours du septième, son mal évolue favorablement ». Les classiques descriptions des fièvres utiliseront largement ces notions (fièvre tierce...), ainsi que l'idée des jours critiques. Ainsi, une fois tous les signes regroupés, l'Azû pouvait dire « à la source de cela, le péché n'est pas en cause », sinon il fallait faire appel à des procédés divinatoires, au premier rang desquels

l'hépatoscopie. Le foie étant le siège de la vie, l'on pensait que les constatations anatomiques observées sur le foie d'un animal sacrifié étaient riches en enseignements sur l'état du malade (principe de l'analogie). Ainsi, « si la vésicule est pleine de bile, c'est un élément favorable ». « si la vésicule est comme un sac vide, que l'on observe devant elle sept sillons profonds dans le foie, c'est un très mauvais présage. »

Quand il avait réussi à nommer la maladie (« main d'Ishtar » = épilepsie, par exemple), l'Azû estimait l'avoir pratiquement vaincue. Les rites de l'exorciste et les éléments thérapeutiques, issus de l'expérience, devaient aisément parachever son succès.

L'approche thérapeutique

Le malade étant d'abord un pécheur, il était nécessaire, à l'aide de la magie, de le réconcilier avec la divinité ou de chasser les démons qui s'en était emparé. Les offrandes, les formules incantatoires faisaient partie du traitement, qui ne se concevait d'ailleurs pas sans une minutieuse observation des astres. L'exorciste était donc tout naturellement le précieux auxiliaire du médecin ; ainsi parlant d'un haut dignitaire, l'Azû confie-t-il au roi : « Son cas est grave... J'ai averti les exorcistes. Ils ont accompli leurs rites ». Afin d'effrayer les démons, l'exorciste revêtait d'étranges costumes ou proposait au pauvre malade le port de plaques de bronze, sur lesquelles s'entassaient finement ciselés démons ailés, objets rituels, génies protecteurs destinés à rejeter les « démons-maladies » dans leurs infernales demeures

Certaines formules incantatoires dénotent un lyrisme cérémonieux : « Le mal de tête qui est dans le corps de l'homme, qu'il soit enlevé comme un fétu. Au nom du Ciel, qu'il soit exorcisé ! Au nom de la Terre, qu'il soit exorcisé ! ». La magie accompagnait aussi la pratique chirurgicale et un véritable dialogue s'établissait entre l'opérateur maniant l'aiguille de bronze et les lésions qu'il s'agissait de traiter. La racine d'une dent cariée étant assimilée à un ver suçant le sang de la gencive, le chirurgien l'extrayait en prononçant ces mots : « Puisque tu demandes cela, ver, qu'Ea t'abatte de toute la force de son poing ». La pose d'un pansement à base d'herbes, de bière et de plante Sa-Kil-Bin (inconnue) et trois incantations amenaient une rapide sédation.

Grâce à une longue expérience de trois millénaires, la pharmacie assyro-babylonienne était extrêmement riche. Le chanvre, l'opium, l'ivraie servaient de narcotiques. On soignait déjà les maux d'estomac à la belladone. Afin d'acquérir toute leur efficacité, les plantes étaient recueillies la nuit à la seule lumière de Sin (le dieu de la lune) et on devait les laisser pourrir avant leur utilisation, ce qui devait amener la dissolution des démons. par leur caractère curieux, certains remèdes ne pouvaient d'ailleurs qu'être l'accessoire de la magie (et non le contraire !) : graisse de vipère, chair de lézard, peau de caméléon...

Le compendium d'Assurbanipal regroupe 250 plantes, quelques 120 produits minéraux et plus de 180 ingrédients, dont les formules sont très

précises et le nombre souvent multiples de sept. Les peines prescrites par le Code d'Hammourabi n'amenait pas à renoncer à l'usage des instruments de bronze. Pour instiller l'urètre avec de l'huile douce, on se servait d'un tube de bronze et des spatules du métal permettaient d'appliquer des pommades ophtalmologiques (les maladies de l'œil étant très communes sous ces latitudes).

La longue liste des remèdes serait incomplète sans mentionner les massages abdominaux (toujours au nombre de sept!) et les prescriptions diététiques, telles le vin de palme, la bière d'orge fermenté qui apportait le teint le plus gracieux au visage le plus ingrat.

A l'issue d'une longue lutte

Le médecin exerçant librement son art recevait selon ses résultats éloges ou critiques. Un haut dignitaire n'hésite pas à remercier son souverain, Assurbanipal, du médecin qu'il lui a recommandé : « Le médecin Ikisha-Aplu que le roi mon maître m'a envoyé pour me sauver m'a guéri ». Le puissant roi Assardhon (— 800), en revanche, n'est guère content de son médecin : « La nature de ma maladie, tu ne la reconnais pas et tu n'arrives pas à me guérir ». Ces propos ont pour effet de stimuler la sagacité d'Arad-Nanaï qui très librement répond : « Présentement, j'avoue que je ne comprenais pas cette maladie des muscles, mais que le roi applique la pommade. Si le roi le fait bientôt, la fièvre quittera le roi, mon seigneur ».

Le Code d'Hammourabi était d'ailleurs assez tolérant vis-à-vis de l'erreur ou de l'insuccès chirurgical, prévoyant seulement l'amputation de la main en cas du décès d'un noble et le versement d'une indemnité d'argent, s'il s'agissait d'un esclave. Dans la plupart de ses dispositions, le Code est, en effet, généralement plus sévère, puisque la sanction au délit ou à la faute est toujours la loi du talion.

Il y a là matière à réflexions pour nos contemporains, devenus si procéduriers ou chicaneaux !

BIBLIOGRAPHIE

1. CONTENAU G. — « La médecine en Assyrie et en Babylonie », Maloine, Paris, 1938.
2. FOSSEY Ch. — « Manuel d'Assyriologie » tome 1, Paris 1901.
3. GARELLI P. — « Le Proche-Orient asiatique. des origines aux invasions des peuples de la mer » P.U.F. Paris 1969.
4. GARELLI P. — « Le Proche-Orient asiatique, les empires mésopotamiens, Israël », P.U.F. 1974
5. LABAT R. — « Traité akkadien de diagnostics et pronostics médicaux ». Leiden 1951.
6. PARROT A. — « Archéologie mésopotamienne :
 - Les étapes Paris I (1946),
 - Techniques et problèmes Paris II (1953) ».
7. PARROT A. — « Sumer — l'univers des formes », 1969.
8. SENDRAIL M. — « Histoire culturelle » Paris — Edition Privat, 1980.
9. RUTTEN M. — « La science des Chaldéens » Paris 1970, *Que sais-je.*

**Alain
BRIEUX**

48, rue Jacob
75006 PARIS
Tél. 260 21-98

**LIVRES
ET
INSTRUMENTS
SCIENTIFIQUES
ET
MÉDICAUX
ANCIENS**

**ACHAT - VENTE
EXPERTISE - PARTAGES**